

**Le 3 Août, rassemblons-nous pour
défendre la liberté d'expression
individuelle et collective !**

**Le syndicat CGT du CD41
dépose un préavis de grève
de 0h à 24h pour l'ensemble des
agents du Conseil Départemental de
Loir et Cher pour
le Lundi 3 Août 2020.**



Ce préavis s'inscrit dans le cadre du préavis national de Grève déposé par la fédération CGT des services publics, préavis qui **couvre la période du 1^{er} Juillet au 31 Août 2020.**

Par cette action, le syndicat CGT entend soutenir son secrétaire Général mis en cause par un responsable du collège de Beauce La Romaine, pour avoir alerté le Conseil Départemental de la mise à disposition inappropriée de masques pour les agents territoriaux de cet établissement scolaire.

Le syndicat CGT n'accepte pas cette remise en cause de sa pratique syndicale et la discrimination dont elle fait aujourd'hui l'objet, rappelant que durant cette période de pandémie le syndicat a joué à plein son rôle pour s'assurer de la protection des agents de la collectivité.

La transmission de cette information par les autorités administratives du Conseil Départemental à la gestionnaire, a débouché sur un dépôt de plainte pour diffamation de ce responsable de l'éducation nationale contre le secrétaire du syndicat

**Celui-ci est convoqué pour une audition à la gendarmerie
d'OUZOUER LE MARCHE le Lundi 3 Août à 14h30.**

- Le syndicat CGT dénonce **la gestion superficielle des responsables administratifs** du Conseil Départemental concernant une vérification complète des faits évoqués par le syndicat.
- Le syndicat CGT **dénonce aussi le manque de réactivité de ces mêmes responsables** pour désamorcer cette affaire, empêchant toute médiation souhaitable.
- Le syndicat **dénonce enfin l'absence de soutien de la Direction des collèges aux agents territoriaux du collège de Beauce La Romaine**, également convoqués en audition en Juin.

Le syndicat observe et regrette, une nouvelle fois,
**que la parole des agents territoriaux des collègues,
et celle de la CGT, pèsent moins que celle des responsables des collègues.**



- Chacun doit être aujourd'hui conscient du danger représenté par cette action portée contre le syndicat, concernant la libre expression syndicale.
- Chacun d'entre vous doit être convaincu qu'en cette période, les tenants du pouvoir, quels qu'ils soient, n'aiment pas ceux qui parlent haut et fort, comme la CGT.

Dans cette affaire, la passivité du CD 41 est extrême, fidèle au proverbe "qui ne dit rien, consent !" permettant aujourd'hui ce dépôt de plainte.

Attaquer le responsable du syndicat, c'est aussi attaquer tous les adhérents et les personnels qui nous font confiance, dans quel but ?

Nous resterons fidèles à notre ligne et ne nous laisserons pas impressionner par cette nouvelle attaque...Il en va de la liberté d'expression individuelle mais aussi collective !

Les mois d'été ont souvent été pour les syndicats et les travailleurs les mois « des coups fourrés », nous n'échapperons donc pas à cette réalité.

Les organisateurs de cette affaire doivent cependant comprendre que la CGT est fière de porter la parole des agents et que loin de nous affecter, cette provocation nous renforce !

La CGT sera présente le Lundi 3 Août devant la gendarmerie d'OUZOUEUR dès 14h pour soutenir le secrétaire du syndicat CGT du CD41.

Le syndicat CGT appelle les agents à participer à ce rassemblement pour défendre les libertés syndicales, dans le cadre du préavis de grève !

Un co-voiturage sera organisé devant l'entrée de la cité administrative à 12h45.



**E
N
E PLUS
M
B FORT
L
E**